

POUR NOUS PRÉPARER AU SACREMENT DU PARDON ET DE LA RÉCONCILIATION DU 19 DÉCEMBRE

Nous vous proposons de nous préparer à cette célébration avec le passage de l'Évangile de saint Luc de ce dimanche

En ce temps-là, les foules qui venaient se faire baptiser par Jean lui demandaient : « **Que devons-nous faire ?** »

Jean leur répondait : « Celui qui a deux vêtements, qu'il partage avec celui qui n'en a pas ; et celui qui a de quoi manger, qu'il fasse de même ! »

Des publicains (c'est-à-dire des collecteurs d'impôts) vinrent aussi pour être baptisés ; ils lui dirent : « **Maître, que devons-nous faire ?** » Il leur répondit : « N'exigez rien de plus que ce qui vous est fixé. »

Des soldats lui demandèrent à leur tour : « **Et nous, que devons-nous faire ?** » Il leur répondit : « Ne faites violence à personne, n'accusez personne à tort ; et contentez-vous de votre solde. »

La même question revient par trois fois : **que devons-nous faire (pour accueillir le Royaume de Dieu) ?**

Que cette question, en la renversant, nous permette de faire notre examen de conscience pour la célébration de dimanche prochain.

Ainsi posons-nous les questions suivantes : Que n'ai-je pas fait ? ou qu'ai-je mal fait pour le Royaume de Dieu :

- * **Par rapport à la communauté** humaine et chrétienne (fraternité, famille, travail, école etc...)
- * **Par rapport à la parole de Dieu** (lecture, écoute attentive, prière etc...)
- * **Par rapport à moi** (ma vie spirituelle, mon corps etc...)

COMMENT ALLONS-NOUS PROCÉDER POUR MANIFESTER TOUS ENSEMBLE CE MOUVEMENT DE CONVERSION ?

Après la psalmodie du psaume 79 nous partirons du fond de l'église en procession pour rejoindre la Croix qui est ici dans l'allée devant l'autel. Pendant ce temps de procession nous vous invitons à choisir le geste de conversion que vous voudrez manifester :

- Le signe de la croix comme signe de conversion et d'accueil du pardon de Dieu

Et si vous le voulez

- Rencontrer un prêtre après avoir réfléchi à vos péchés et lui confier brièvement dans le sacrement du pardon votre action de grâces et le ou les péchés principaux sur lequel vous vous sentez appelé par Dieu à vous convertir de manière particulière ? Puis recevoir l'absolution de manière personnelle.



Si vous avez besoin de parler plus longuement à un prêtre vous pourrez le faire pendant les heures de permanence et de confession pendant les jours qui précèdent Noël.

Chacun retournera à sa place en rendant grâces à Dieu pour le don de son Amour et la liturgie dominicale continue comme tous les dimanches.